



LE MOT DU PRESIDENT

En cette deuxième année d'exercice l'on peut sans conteste affirmer que le « Conseil du Fampihavanana Malagasy » a atteint sa vitesse de croisière.

Si pendant l'année 2018, le CFM s'est attelé surtout à une campagne de sensibilisation dans les six provinces et les vingt-deux régions, pendant l'année 2019, il a posé le socle de grands chantiers.

Outre ces chantiers, le CFM n'a de cesse d'œuvrer pour que la Réconciliation nationale devienne une réalité et qu'une atmosphère politique sereine puisse réellement s'instaurer.

Le CFM exprime son vif souhait pour que le FIHAVANANA, valeur ancestrale spécifique du peuple Malagasy soit inscrit au PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE.

Le CFM remercie tout le peuple Malagasy pour sa détermination à manifester ses aspirations profondes pour renouer avec son Histoire et restaurer le vrai FIHAVANANA fondé sur le respect mutuel, l'écoute, le dialogue et le « vouloir-vivre ensemble ».

Chers Collaborateurs, des efforts ont été certes réalisés mais beaucoup reste à faire pour l'accomplissement de notre mission. Puissent ces quelques mots nous servir d'encouragement à toujours rester au service du peuple Malagasy et à matérialiser notre slogan

« Malagasy mihavana , Vahoaka milamina, Firenena mandroso »

MAKA Alphonse

Président du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* »

En cette seconde année d'exercice, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » s'y est attelé en posant le socle de QUATRE GRANDS CHANTIERS, en l'occurrence :

- ✓ Le « *Fihavanana* » Outil de paix, Patrimoine Culturel Immatériel.
- ✓ La mise en place d'espace de dialogue, outil de prévention et de résolution de conflits.



- ✓ La Réconciliation avec l'Histoire (le cas d'IFANDANA).
- ✓ Les conflits générés par la migration interne.

Ils feront l'objet du *TITRE Ier* du présent Rapport.

Outre ces Chantiers, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » estime avoir grandement participé à ce que l'alternance démocratique puisse se dérouler dans le calme et l'apaisement. Ainsi, a-t-il pleinement joué son rôle en élaborant un livret intitulé « *Fifidianana anaty Fihavanana* », contenant des conseils destinés aux acteurs du processus électoral. Mais il a également œuvré activement au sein du Comité Paritaire, regroupant 12 Entités (07 Organes constitutionnels, dont le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » et 05 Organisations de la Société Civile) dans l'élaboration, la sensibilisation pour la signature et le suivi d'une Charte pour chaque élection, initiée en 2018 à l'endroit des candidats à l'élection présidentielle, et poursuivie durant l'année 2019 pour les candidats Députés ainsi que les candidats Maires et Conseillers. Collaboration qualifiée « *d'oeuvre historique* ».

Ce processus est présenté au *TITRE II*.

Dans le *TITRE III* seront rapportées les approches participatives fondées sur le respect mutuel, l'écoute et les échanges. Il en est ainsi des Colloques organisés par le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » au niveau des Régions, ainsi que les rencontres et Ateliers, en collaboration avec divers partenaires. Plus encore, fort de ses 33 Membres présents dans toutes les Régions, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » a continué et même renforcé les missions sur terrain, dans les six (06) Provinces et les vingt-deux (22) Régions.

Ce Rapport annuel 2019 retrace donc les activités menées par le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* », conformément aux dispositions légales qui le régissent, notamment à celles des articles 30 et 31 de la loi n° 2016-037 du 02 février 2017 relative à la Réconciliation Nationale et des articles 17 et 94 du Règlement Intérieur, selon lesquelles : « *en fin d'exercice annuel...le Conseil du Fampihavanana Malagasy produit un rapport sur ses activités...et éventuellement des Recommandations que son Président adresse aux Institutions de l'Etat...* ».

Des Recommandations, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » en a produites cette année, elles serviront de Conclusion au présent Rapport.



TITRE I. LES GRANDS CHANTIERS

Afin de bien cerner le choix du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » quant aux quatre Chantiers, dans le premier chapitre il est estimé indispensable de faire un rappel de ses missions et attributions ainsi que de ses structures et de son fonctionnement tels que prévus par la Loi, tout en rapportant le principal des activités réalisées au sein desdites structures.



- Il en était ainsi de celle du 1^{er} Trimestre 2019 durant laquelle, en son Assemblée Générale du 13 mars 2019, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » a délibéré sur les quatre (04) dossiers de demande d'Amnistie retournés par la Commission Spéciale Indépendante pour l'Amnistie auprès de la Cour Suprême (CSIA). Après instruction et délibération, dans l'objectif de rétablissement de l'harmonie, de la paix sociale, en vue de restaurer l'unité nationale et la réhabilitation des personnes concernées, dans le cadre de la Réconciliation Nationale, fut accordé le bénéfice de l'amnistie à : Monsieur ANDRIANARIVO Tantely René Gabio suivant Décision n° 2019-001/CFM/AG, Monsieur BETSIMIFIRA Fredo suivant Décision n° 2019-002/CFM/AG, Monsieur TAHAKA Georges José Gabriel suivant Décision n° 2019-003/CFM/AG, et Monsieur ZAKAHELY Boniface suivant Décision n° 2019-004/CFM/AG.

CHAPITRE II. Le « *Fihavanana* » Outil de Paix, Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité

L'idée a germé à l'issue de la Conférence, suivie de débats, tenue au Centre social Arrupe ECAR Faravohitra Antananarivo. Le thème portait sur la « *Valeur Culturelle Malagasy, la Refondation de la Nation et de la République* » (« *Ny Soatoavina Malagasy sy ny Fananganana Indray ny Firenena sy ny Repoblika* »).

Les panelistes furent le Professeur RAFOLO Andrianaivoarivony de l'Université d'Antananarivo, Enseignant Chercheur et Membre de l'Académie Malagasy et le Docteur RAZANABAHINY Victorine, Enseignant Chercheur également.

Il a été exposé que le « *Fihavanana* » constitue la base de la Valeur Culturelle Malagasy. Il peut se traduire par de nombreuses facettes : l'amitié réciproque, la solidarité et le dialogue, le respect mutuel, la tolérance, l'entraide, le pardon, le souci de l'autre.

C'est donc un véritable Outil de paix. Ce qui a amené le Président du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » lors de son discours de clôture à proposer de faire inscrire le « **Fihavanana** » au **Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité**, mais avant cela de l'inscrire comme **Patrimoine Culturel National**.



Section 2.1. Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel : la Convention

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un traité de l'UNESCO adopté par la Conférence générale le 17 octobre 2003 et entrée en vigueur en 2006 à la suite de sa ratification par 30 Etats parties dont Madagascar.

- Malgré des problèmes rencontrés et inhérents à cette action de grande envergure, le document élaboré à partir du mois de mars 2019, fut soumis à Madame Le Ministre de la Communication et de la Culture le 30 octobre 2019, qui a déclaré que le document lui semblait bien étoffé mais qu'il appartenait aux techniciens en la matière de le confirmer.
- Afin de mieux cerner les démarches qui ont été entreprises et qui ont abouti à l'inscription du « savoir-faire du travail du bois des Zafimaniry » au Patrimoine Culturel de l'Humanité, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » a adressé une demande à Madame le Ministre afin d'obtenir le recueil d'idées ayant permis de réussir cette inscription.
- Finalement le dossier « **FIHAVANANA, VALEUR FONDAMENTALE DE LA CULTURE ET FONDEMENT DE LA SOCIETE MALAGASY** » a été remis officiellement à Madame La Ministre de la Culture et de la Communication en son bureau.
- Egalement, lors de la présentation de vœux à Monsieur Le Président de la République, au palais d'Ambohitsirohitra, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » lui a respectueusement remis le même dossier et émis son souhait de faire inscrire, par voie de Décret, le « *Fihavanana* » au Patrimoine culturel national, étape requise avant qu'un Etat puisse soumettre une demande auprès de l'UNESCO. En effet, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » a pris l'initiative de la démarche mais, in fine, il appartiendra au premier Responsable de la Nation de présenter le dossier au nom de l'Etat Malagasy.
-
- Par la suite, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » a continué à réfléchir sur les travaux entrepris par les Membres pouvant être ajoutés au dossier. Il en est ainsi du constat du vécu au quotidien du « *Fihavanana* » dans la Commune d'Andriambilany District d'Ambatolampy, Région du Vakinankaratra; de même, la démarche pour la réconciliation avec l'histoire à Ifandàna Commune d'Ambalavao Région de Haute Mahatsiatra. Tout cela pour la consolidation du dossier au niveau international.

✓



CHAPITRE III. Vers la mise en place d'« Espace de dialogue », Outil de prévention et de résolution de conflits.

Afin de mener à bien sa mission de prévention et de résolution des conflits, le « Conseil du Fampihavanana Malagasy » a choisi de prioriser le dialogue pour que chaque composante de la Société, du plus petit au plus grand, ait sa place et ait droit de parole.

Bien que l'objectif soit le même, la mise en place d'« Espace de dialogue » s'était présentée sous diverses formes et appellations : «KIANJA MAITSO », « S.I.F.F » ou tout simplement « STRUCTURES DE CONCERTATION », ou « ESPACE DE DIALOGUE » selon le lieu et surtout selon les principes ayant dicté leur conception. Les « DINA » peuvent également constituer des espaces de dialogue et d'outil de prévention et de résolutions des conflits quand ils sont conçus dans le respect des Valeurs et surtout d'une manière inclusive.

Section 3.1. Les « KIANJA MAITSO »

Nul ne peut ignorer qu'il n'y a pas de Développement durable sans Apaisement. Pour une Nation comme Madagascar, réputée pour son sens du “Fihavanana”, l'Apaisement ne devrait pas rester un vain mot. En fait, le problème ne devrait même pas se poser. Or, la réalité se présente autrement et c'est le moins qu'on puisse dire.

Pourtant, une Commune sort du lot, une Commune dans laquelle le “Fihavanana” est réellement vécue à la base et au quotidien. C'est ce qui a amené les Membres de la Province d'Antananarivo à faire le choix de sensibiliser les Maires nouvellement élus sur ce modèle de gouvernance conforme à la Valeur culturelle Malagasy.

- **L'exemple d'Andriambilany:**

En effet, dans le District d'Ambatolampy, Région du Vakinankaratra, Province d'Antananarivo, la Commune d'Andriambilany est “LA” Commune a fait preuve d'une volonté politique hors du commun et a su mettre en place une structure pour un vécu au quotidien du “Fihavanana” lequel n'y est pas une notion abstraite mais un mode de pensée et de vie.



Ses habitants : des voisins, des citoyens qui :

- ✓ Ont le sens du « *vouloir-vivre ensemble* ».
- ✓ Ont le sens de la solidarité et de l'entraide en toutes choses. Ce que les Malagasy appellent « *valin-tanana* » y est pratiqué, le « *saraka an-tsaha* » (salaire saisonnier) n'y existe pas : pour le travail des champs, l'on s'organise pour s'entraider.
- ✓ Affirment éprouver une certaine sécurité chez eux.
- ✓ Prennent soin de leur environnement et ainsi vivent dans un cadre sain et bien entretenu. Dans les neuf Fokontany de la Commune, ont été construites avec la participation effective des habitants, plus de 170 sources d'eau potable.
- ✓ Paient à temps et régulièrement les impôts dûs à la Commune dont le taux de recouvrement avoisine les 90% (les 10% manquants étant le fait de citoyens qui y ont des biens ou en sont natifs mais n'y résident pas, ceux qu'on appelle "les zanaka am-pielezana").

Les retombées positives de cette bonne gouvernance sont palpables :

Les retombées positives

- ✓ La sécurité y règne.
- ✓ Les litiges fonciers sont quasi inexistantes alors que dans le Vakinankaratra, ceux-ci sont à l'origine de plus des 80% des affaires traitées par les tribunaux. Madame la Responsable du Bureau de la propriété foncière (B.I.F) auprès de la Commune affirme que durant 11 années d'existence, son Bureau n'a connu qu'un seul et unique litige porté en justice.
- ✓ Le recensement des habitants est régulièrement mis à jour.

Mais qu'ont fait cette Commune et ses Responsables pour y parvenir ?

Les explications ont été données par les habitants eux-mêmes, qui ont tenu sincèrement à témoigner lors du Colloque national organisé par le "Conseil du Fampihavanana Malagasy" dans la grande salle de cette Commune le 12 Décembre 2019 sur le thème : "*Fihavanana, Soatoavina iainana, Fanoitra ho amin'ny Fandrosoana*".

Selon leurs dires :

La démarche n'était pas née d'un projet comme il en existe un peu partout, dont l'efficacité et la pérennité ne survivent pas à la fin du financement du projet.



Elle a été initialisée et conçue par des responsables locaux, la Maire et son équipe, dotés d'un sens aigu du devoir et du principe de redevabilité, travaillant en toute transparence et surtout dans le respect de l'approche inclusive, convaincus que TOUT mais vraiment TOUT doit être entrepris depuis la base, en accord total avec elle.

Pour ce faire, la Commune d'Andriambilany a créé des “**KIANJA MAITSO**” (littéralement : Place verte”) qui sont tout à la fois une place, une culture et une structure avec son fonctionnement particulier.

Place : le “KIANJA MAITSO” est un endroit, un espace vert, propre et bien entretenu dans le but d'associer propreté avec harmonie et cohésion sociale, car la saleté étant associée à l'image d'un endroit où règnent pauvreté, conflits et insécurité. C'est une place assez surélevée, choisie pour être visible et géographiquement proche des maisonnées alentours pour permettre aux membres de la famille, hommes femmes et enfants sans exception, d'y accéder facilement pour se rencontrer (les bureaux des Fokontany étant souvent trop éloignés).

Culture : le “*Soatoavina Malagasy, le Fihavanana*” : A l'instar des “*Kianja*” du temps des royautés, cette place sert à se réunir pour échanger, communiquer, faire passer des messages, en débattre, sensibiliser ou célébrer une fête. Le “KIANJA MAITSO” rappelle le “*Takariva amorom-patana*” (“soirée autour du feu”) si cher à nos aînés et pendant lequel l'on transmettait une histoire de génération en génération, on y relatait les contes pour les enfants non seulement pour les amuser mais aussi pour les éduquer. Au “KIANJA MAITSO”, du plus petit au plus grand, hommes et femmes, chacun a droit de parole. C'est un endroit sacré dont l'ancrage est “*le Soatoavina*”, la Valeur culturelle Malagasy qu'est le “*Fihavanana*”. Sans cet ancrage, il n'aurait pas perduré ainsi.

A l'instar de toutes les Communes de Madagascar, celle d'Andriambilany est constituée de Fokontany ; ils sont au nombre de neuf (09). Mais depuis 2005, afin de faciliter et d'optimiser la communication, les échanges et le dialogue entre habitants et également entre Habitants/Elus/Collectivité/Fokontany, les “KIANJA MAITSO” furent créés.

Un “KIANJA MAITSO” est composé de plus ou moins une dizaine ou de quelques dizaines de toits, donc de familles, selon leurs choix. Andriambilany est ainsi constitués de 48 “KIANJA MAITSO” lesquels à leur tour sont réunis en “VOHITRA”. Selon les dires mêmes des Présidents des Fokontany, cette structure facilite beaucoup leur travail.



Chaque “KIANJA MAITSO” est coordonné par trois (3) personnes constitutives de toute société : un “Raïamandreny” pour la transmission de ce qu’ils appellent la sagesse, une femme pour l’éducation des enfants, pour la transmission des contes, des “vako-drazana” etc. et un jeune pour assurer la sensibilisation et le relais entre le Kianja et le Fokontany/Commune. Ces coordonateurs sont des bénévoles. L’objectif étant de rétablir et de perpétuer le respect mutuel et le “Fihavanana”. Chaque habitant a un rôle quel que soit son statut. Le principe est que tout être humain a sa dignité et qu’il soit âgé, jeune, enfant, valide ou ayant un handicap, il a sa place et doit participer à la vie, au sein de la société. Un proverbe Malagasy le traduit si bien : “*Izay tsy mahay sobika, mahay fatram-bary*”.

Concrètement : c’est au “Kianja” que l’on transmet avec célérité tous les messages et les nouvelles. La Maire communique avec ses Administrés, soit en s’y rendant en personne, soit en envoyant son message par des radios cartes dont chaque “Kianja” est doté.

A Andriambilany, tout part de la base : la proposition de budget de la Commune selon les besoins et les aspirations des “Kianja”. Le recouvrement des impôts pour la Commune est confié au “Raïamandreny” du “Kianja” et si au moment de la collecte d’impôt, un habitant n’est pas en mesure de payer son dû, un autre se propose de le lui prêter à charge pour le débiteur de s’en acquitter dès qu’il puisse vendre des produits.

Les projets à réaliser sont ceux proposés par les “Kianja”. La Maire et les Conseillers communaux coordonnent, établissent les priorités et les expliquent à leurs administrés. La transparence et la redevabilité sont leurs maîtres-mots. Les habitants savent où et comment sont utilisés leurs impôts.

La Maire en est à son 4^e mandat, elle forme une vraie équipe avec ses Conseillers communaux dont un l’est depuis 41 ans. C’est le “Fihavanana” que ces élus ont entrepris de faire vivre au quotidien dans cette Commune. C’est devenu un état d’esprit et un mode de vie à faire perdurer dans le temps.

L’histoire le dira. Le mot de la fin revient aux habitants : « *Izahay tsy dia misy tena mahantra loatra nefa koa tsy dia misy tena mpanana fa mitovitovy eo daholo ary milamina* ». En traduction libre : “*Nous ne vivons pas dans l’extrême précarité, nous ne sommes pas non plus riches, nous avons de quoi subsister moyennement, sans trop de différence et harmonieusement*”.

- Le choix :



Pour les quatre Régions composant la Province d'Antananarivo, à savoir : Analamanga, Bongolava, Itasy et Vakinankaratra, le choix a porté sur la mise en place de la base d'un processus inspiré du modèle de celui de cette Commune.

Pour commencer, les Maires nouvellement élus à l'issue de l'élection du 27 Novembre 2019, ont été invités au chef-lieu de chaque Région, pour des « Ateliers de partage ». Ont été également invités les Autorités administratives, traditionnelles et religieuses ainsi que les membres de la société civile de chaque Région visitée. Madame Le Maire de la Commune Rurale d'Andriambilany et des Coordonateurs de « KIANJA MAITSO » ont largement participé à ces Ateliers pour partager leurs expériences et témoigner de leur vécu.

Les Valeurs fondamentales évoquées durant ces Ateliers étaient celles en rapport avec ce qu'on appelait des « Valeurs de bonne gouvernance », à savoir :

- La culture de l'écoute et du dialogue « *Fanjakana teny ierana, Fanjakana iaraha-mihevitra* »;
- La gouvernance et la sagesse « *Aleo adaladala andriana toy izay adaladala loholona, ny hery tsy mahaleo ny fanahy* »;
- La mise en place d'une Administration et d'une société juste et équitable « *Ny marina sy ny rariny ary ny hitsiny* »;
- La recherche permanente de l'intérêt du peuple sans aucune exception, « être un Raiamandreny »;
- La préservation de la culture et de la sagesse Malagasy;
- La responsabilisation de tout un chacun.

A terme, des Ateliers dans d'autres Régions et Communes de Madagascar pourraient se tenir sur les « Soatoavina » propres à elles et les résultats compilés dans un seul et même document pour être partagés.



Section 3.2. Les « S.I.F.F »

Une toute autre approche a été faite dans la Province de Fianarantsoa mais elle est tout aussi respectueuse du dialogue et de l'écoute. Pourquoi ce choix et quelles en ont été les étapes ?

- Le choix :

2019 a été marquée dans la Province de Fianarantsoa par la création et la mise en place des S.I.F.F (Sehatra Ifampiresahana ato amin'ny Faritany Fianarantsoa) dans les 5 Régions : Sud Est, Ihorombe, Vatovavy Fitovinany, Haute Matsiatra, Amoron'Imania. Comme son nom l'indique, le S.I.F.F est un Espace de dialogue constitué des Forces Vives.

Ce fut au cours d'une réunion qui s'est tenue à Fianarantsoa le 26 Novembre 2018 que les Membres du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » issus de la Province.

En effet, pour les Membres, il était primordial de réinstaurer la culture de dialogue et pour ce faire, mettre en place une structure permanente devant permettre aux citoyens de s'exprimer et ensemble, de réfléchir sur les sources des conflits tels que les différends inter ethnies, les problèmes économiques, sociaux et environnementaux autour des filières girofle, vanille et café, et l'insécurité grandissante.

Le S.I.F.F constitue une approche inclusive permettant à chacun de prendre part à la prévention et à la résolution des conflits, mission première dévolue au « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* ». A terme, un espace pourrait être mis en place jusqu'au niveau de chaque District, Commune, voire de chaque Fokontany. Chaque Acteur dans sa Région participe ainsi au processus du « Fampihavanana », gage du développement.

- Les étapes :

- **Ce fut le 11 janvier 2019** dans la Région Haute Matsiatra que la démarche a débuté par la constitution d'un Bureau provisoire.
- Elle s'est poursuivie **tout au long de l'année** avec les descentes effectuées au niveau de chaque Région et souvent même dans les Districts, pour aboutir en Décembre 2019 et Janvier 2020 à la mise en place officielle de chaque S.I.F.F,
- **Le 09 décembre 2019**, la mise en place du SIFF dans la Région Atsimo Atsinanana fut officialisée et déjà les Forces vives de cette Région ont commencé à plancher sur les problèmes engendrés par le conflit ethnique dans le District de Befotaka Sud, l'insécurité liée aux marchés de girofle, vanille et



café, les actes de banditisme à Midongy du Sud, Vangaindrano, Farafangana et Vondrozo, les problèmes de l'état des routes etc.

- **Le 11 décembre 2019** fut le tour de la Région Vatovavy Fitovinany. Les Membres du S.I.F.F, notamment les Ampanjaka ont soulevé de nombreux problèmes tels que : la non homologation du « Dina » au niveau de la Région, les vols de vanille et de girofle, les problèmes existant sur le port fluvial de Manakara, le grand pont de Manakara Be, le transport ferroviaire FCE, les litiges fonciers. S'y ajoute l'incertitude quant à leur aspiration à la création de deux Regions distinctes. Le S.I.F.F nouvellement constitué s'attèlera de suite à ces problèmes.

Finalement, l'Atelier de synthèse de la mise en place des S.I.F.F de la Province fut tenu dans la ville de Fianarantsoa. Il vit la participation de fortes délégations venant des cinq Régions. Chaque délégation fut conduite par les hautes Autorités administratives respectives et fut composée de toutes les Forces vives : les autorités traditionnelles (les Olobe), les autorités religieuses, les représentants du Conseil des Eglises Chrétiennes de Madagascar (FFKM), les forces de l'ordre, les citoyens, les éducateurs, les organisations de la société civile etc.

Les problèmes propres à chaque Région ont été exposés et des solutions à court, à moyen et à long terme ont été avancées, basées sur les Valeurs culturelles de chaque Région. Ils portaient essentiellement sur l'insécurité (insécurité régnante dans la quasi-totalité des cinq Régions mais plus particulièrement dans les Districts d'Ikalamavony et d'Isandra où le banditisme s'apparente à des actes de rébellions), le développement de proximité, l'éducation et le foncier.

Section 3.3. Le « DINA »

C'est dans la Province de Mahajanga et plus particulièrement dans la Région Melaky, District de Besalampy que le CFM a commencé à se pencher sur l'encadrement des « DINA » dans une démarche inclusive.

En effet, déjà lors de sa conception, le « DINA » est et doit être cadre de dialogue. Ainsi élaboré, il peut être un véritable outil de prévention et de résolution de conflits. Pour le CFM, l'institution du « Dina » permet au gouvernement de faire participer la population à la lutte contre l'insécurité et la corruption. Le « Dina » est un moyen de lutte



contre toutes les pressions existantes au niveau d'un village ou d'une Commune et même d'une Région car il stipule les différentes règles à respecter et les diverses sanctions correspondant aux infractions commises.

Ainsi, est-il important de promouvoir l'adoption, l'homologation et la bonne application des « Dina » au niveau local.

1- Origine et signification du « DINA »

Le « Dina » est une institution typiquement Malagasy, inhérente même à sa pensée, et à ses traditions. Il n'est autre que le fruit de leur réflexe de défense en tant qu'insulaire. Certaines expressions de la population dans certaines parties de l'île le prouvent:

- Dans le Nord (Diego, Mahajanga, Toamasina): « Antsika jiaby izy ity »
- Dans le Sud: « Mpilongo ro mahaso/ lia raike »
- Au Centre: « Mitabe tsy lanin'ny mamba/ Izay mitambatra vato, izay misaraka fasika»
- Dans le Sud-Est: « Zanaray/ Miraindraiky ».

A vrai dire, c'est dans le « Dina » que les Malagasy entendent exercer leur pouvoir et exprimer leur liberté pour l'organisation de la société.

Le « Dina » n'est pas une invention, mais la conservation des sagesses ancestrales qui ont régi la société Malagasy dans une époque lointaine. Il a un caractère oral, mais sacré compte tenu des différents sacrifices qui sont réservés par la communauté à son application. Parmi les objectifs du « DINA », figurent:

- L'organisation de la société dans un seul but: préserver le « Fihavanana » ou « Filongoa » pour une cohésion pérenne des groupes
- La gestion de l'ordre et de la sécurité publics
- La facilitation des actions de développement.

2- Le « DINA » et l'Administration du territoire

Le « DINA » est apparu suite aux difficultés sérieuses qu'ont rencontrées, et dont font face encore les régimes qui se sont succédé à Madagascar pour administrer le pays (cf. Ordonnance n°62-001 du 10 juillet 1962 édictant des mesures de police administrative contre les voleurs de bœufs, reprise par l'Ordonnance n°77-052 édictant des mesures de police administrative contre les actes de banditisme).



C'est dans le « Dina » que la population, notamment celle rurale, entend apporter sa contribution pour l'administration du territoire.

de l'administration du territoire si les acteurs dans ce domaine l'accompagnent.

4- Le « DINA » et le FIHAVANANA

L'achèvement de la procédure devant le « Dina » sera marqué obligatoirement par la réconciliation de la communauté suivant la tradition locale: « *omby tamana iray atao vakivaky trafo* » juste après le « *fanavahana* ». La personne victime de l'infraction renonce à porter plainte, ce qui permet de renouer le lien d'amitié.



CHAPITRE IV. La Réconciliation avec l'Histoire (le cas d'IFANDANA)

« Bâtir une Nation c'est tout naturellement savoir se souvenir ensemble et savoir oublier ensemble ».

Mandatés par l'Assemblée générale du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » lors de sa Troisième Session Ordinaire de Septembre 2019, trois Membres du groupe de travail « Réconciliation avec l'Histoire » ont fait le déplacement au village d'Ifandana dans la Commune rurale d'Anjomà District d'Ambalavao, courant Octobre 2019 pour une première mission de reconnaissance.

Les objectifs de la mission et les démarches s'y rattachant:

- Dans une démarche à la fois de proximité et de distanciation, l'objectif est de faire connaissance avec le village d'Ifandana et de ses environs. Rappelons qu'au début du XIXe siècle, ce village a été le lieu d'affrontements sanglants entre le roi Betsileo ANDRIAMPOLOLONA du royaume d'Iarindrano et le roi Merina RADAMA 1^{er}. En Septembre 1811, assiégée pendant plusieurs semaines et tenaillée par la soif, une bonne partie de la population d'Ifandana a préféré se donner collectivement la mort, en se jetant du haut d'un rocher de 60 à 80 mètres plutôt que de se rendre ou de subir une mort infâmante ou, au mieux, d'être vendue comme esclave pour la traite négrière.
- Dans une démarche d'observation participative, l'objectif est de faire connaissance avec les descendants des victimes pour mieux les accompagner dans un travail de deuil collectif, en vue d'une « histoire au futur ».
- Dans une démarche de respect et de recueillement, l'objectif est de constater de visu l'existence effective des ossements de ces Betsileo d'Ifandana qui ont préféré mourir que d'être asservis.
- Dans une démarche d'écoute, l'objectif est d'amorcer les négociations sous l'égide du CFM pour définir les voies et moyens, en vue d'une « Réconciliation avec l'histoire ». Des données de terrain ont été collectées, avec enregistrement sur bande magnétique des ressentis de la population du village d'Ifandana en vue d'une cérémonie de pardon et de réconciliation, après deux cent huit ans d'histoire (1811-2019).

Les quatre objectifs de la mission ont été pleinement réalisés et ce, grâce à la médiation des notables locaux.



Ifandàna se trouve dans l'ancien royaume de Vohibato à 25 Kilomètres du District d'Ambalavao (2), à l'est sur la route d'Ambohimahasina.

Le terme « Ifandàna » vient du verbe « mandà » qui veut dire « refuser », « nier ». Le village d'Ifandàna est du sud Betsileo se veut être l'incarnation vivante de l'insoumission.

A la mort d'ANDRIANAMPOINIMERINA, en effet, son fils RADAMA 1^{er} imposait au roi ANDRIAMPOLOLONA d'Ifandàna et à ses sujets, de se raser la tête, en signe de deuil. Au porteur du message, le roi d'Ifandàna avait eu cette réponse très imagée : « Nous Betsileo, nous ne nous rasons pas la tête pour un roi invisible » et le jeune RADAMA 1^{er}, par la bouche de son deuxième messager, de rétorquer : « Lazao amin' izy ireo fa, ataoko mahita ahy ireo » (« Dites-leur qu'ils verront le visage de toute ma puissance »).

Pour signifier sa ferme détermination de tenir tête, le roi ANDRIAMPOLOLONA avait fait rebaptiser son village qui était du nom de « Malandy » en « Ifandàna » ou « village des insoumis ». De nombreux chefs de guerre du coin s'étaient joints à lui et il avait pu réunir autour de lui plus de trois mille guerriers.

Pour résister, ils prenaient position sur le grand rocher qui surplombe le village et avaient été répartis dans les différentes cavernes du rocher afin de se mettre à l'abri des canons. Avec des lances en bois et des sagaies, ils résistèrent et ripostaient en versant du sable brûlant, sur tous les assaillants qui tentaient d'escalader les parois escarpées du rocher, du côté Est.

Les restes de ces gros sables ramassés dans la rivière Managnatagna sont encore visibles, sur la partie Est de la colline d'Ifandàna. Il y avait eu de nombreuses pertes du côté des assaillants. Ces assaillants n'étaient pas tous des Merina. Nombreux étaient des Betsileo du royaume de Tsienimparihy et de Lalangina, recrutés pour la circonstance. Leurs corps étaient laissés à l'abandon, au pied du grand rocher d'Ifandàna.

Le rocher d'Ifandàna avait vu la mort de plus de 3 000 guerriers Betsileo pour résister à la conquête de RADAMA 1^{er}. Cette falaise hautement sacrée pour l'ethnie Betsileo serait de nos jours interdite aux Merina. Pour que ces derniers ou encore des Etrangers ne s'approchent pas de ce rocher d'Ifandàna, les Betsileo auraient même donné le même nom à une autre colline située à une quarantaine de kilomètres du site pour brouiller les pistes ».

Il est temps de rétablir la « vérité vraie » sur ce volet tragique de l'histoire de Madagascar pour un deuil collectif en vue de la Réconciliation entre les Malgaches. L'exemple d'Ifandàna incite à réécrire l'histoire de Madagascar dans sa réalité vraie, sans



parti pris. Car, **bâtir une Nation c'est tout naturellement savoir se souvenir ensemble et savoir oublier ensemble.**

D'après les informateurs d'Ifandàna, il y a encore des ossements sont ceux des guerriers insoumis qui se sont jetés du haut de la falaise et ceux des agresseurs qui ont essayé d'escalader la paroi Nord-Est du rocher d'Ifandàna.

Cette révélation revêt une certaine volonté de pardonner cette tragédie sans pour autant l'oublier. La phrase qui circulait de lèvre en lèvre durant cette visite : « *hetraketraky ny olombelona no nifandrafy, fa ny Zanahary tsy hita maso ihany no mahay mampihavana* ». (Traduction, « Par leurs errements, il arrive aux humains de s'entretuer, mais Zanahary dans sa sagesse incommensurable saura toujours nous unir »).

Ainsi donc, loin de scandaliser outre mesure, ces deux ossuaires collectifs d'Ifandàna sont des signes forts pour dire aux générations d'aujourd'hui que deux-cent huit ans (208 ans) plus tard il est temps de cicatrifier nos blessures historiques.

Comme sus dit, il s'agissait d'une mission de reconnaissance. D'autres descentes seront à organiser courant 2020. Il y aura lieu de prendre contact avec divers acteurs tels qu'historiens, juristes, chefs traditionnels, personnalités politiques, hommes d'Eglise, descendants Merina et Betsileo etc.

Telle blessure collective du passé a laissé des séquelles et survit encore. Elle pèse sur les générations successives et actuellement c'est à la demande expresse des habitants d'Ifandàna que cette démarche a été entamée, déclarant que ce passé leur pèse. Ils aspirent à l'organisation d'une cérémonie traditionnelle de réconciliation durant laquelle une stèle commémorative sera érigée et une sépulture donnée à la mémoire des victimes.

Ifandàna n'est pas un cas isolé. En maints endroits de l'île, les rancœurs laissées par des guerres intertribales persistent encore, même si en parler n'est pas toujours évident. Ces blessures collectives du passé avec les séquelles qu'elles ont laissées et qui survivent encore, doivent être guéries.

Chapitre V. Le « Conseil du Fampihavanana Malagasy » face aux conflits générés par le phénomène migratoire.



Au cours des visites effectuées dans les Régions Boeny, Sofia, Menabe, les problèmes générés par les migrants venus du Grand Sud, qui peuvent provoquer, à court terme, des troubles et des conflits, ont été évoqués par la population locale. Que ce soit dans le Menabe ou dans le Boeny, la migration est de nature à entraîner un certain nombre de problèmes dont le plus marquant est la transformation des forêts sèches en champs de cultures. Il y a déforestation à outrance, incursion dans les aires protégées comme le Parc National d'Ankarafantsika dans le Boeny et celui de Menabe Antimena à Morondava.

Section 5.1-Contexte

La Constitution garantit comme un droit fondamental la liberté de circulation des citoyens Malagasy sur le territoire national. Les Malagasy se déplacent à l'intérieur de leur pays en quête d'endroits plus propices et prospères. Les migrations pourraient s'analyser comme des mouvements de fuite devant un milieu hostile, à la recherche de revenus permettant une élévation du niveau de vie.

Les causes des migrations internes sont multiples et complexes : mauvaises conditions économiques, écarts de développement ; inadéquation entre l'accroissement rapide de la population et les ressources disponibles ; pauvreté, manque de moyens et de possibilités, faible capacité à créer des emplois dans les localités d'origine ; facteurs environnementaux, recherche d'opportunités de meilleures conditions de vie (réelles ou présumées), recherche d'une plus grande sécurité; nécessité de rejoindre des parents, des amis, la famille.

Les mouvements migratoires menacent non seulement les ressources naturelles mais créent des tensions sociales et culturelles. La migration a un effet déstabilisant sur la sécurité locale, en créant des tensions au sein des communautés d'accueil et peut favoriser les phénomènes de prédation et de banditisme sous toutes leurs formes.

Or, il n'existe pas de service spécialisé pour gérer ce phénomène de migration interne et les textes régissant la police administrative et les polices spéciales traitant ces mouvements de personnes ne sont pas appliqués.

Les évaluations quantitatives des flux de migrants sont inexistantes.



Section 5.2-Constats

Dans la Région Boeny, la déforestation récente de ces dernières années se concentre sur deux sites : la rive gauche du Betsiboka, à hauteur du périmètre irrigué, là où les forêts sèches et savanes arbustives sont exploitées en charbon de bois et le sud du parc d'Ankarafantsika, en particulier les Communes de Tsaramandroso et Anjiajia. Dans l'ensemble des villages touchés par des arrivées de migrants, le changement de paysage est la déforestation.

La migration en masse depuis deux (2) ans au sein du Parc National d'Ankarafantsika, dans la Commune de Tsaramandroso, ravage les parties de la forêt, par la coupe illicite, la carbonisation, la chasse et le braconnage qui s'abattent sur cette Aire Protégée.

Selon les explications fournies, ce phénomène alarmant résulte de l'invasion de migrants du Sud, aux alentours et dans cette aire protégée, lesquels s'acharnent à défricher les forêts au profit des cultures.

Le tableau suivant résume les surfaces défrichées au niveau des villages du Parc d'Ankarafantsika en 2018 et en 2019 (Source, DIREDD Boeny, 2019)

Année	Secteur	Bases	Surface (ha)		
2018	SUD	Andranofasika – Bealana			24,30
	NORD	Marosakoa - Ambalabongo – Madirokely			5,7
			1ère vague	2 ^{ème} Vague	
2019	SUD	Andranomiditra – Andranomandevy	23	21,05	44,05
		Andranofasika	17,16	4,41	21,57
	NORD	Marosakoa		32	32
			TOTAL		97,62

Tableau 1 : Les surfaces défrichées au niveau des villages du Parc Ankarafantsika en 2018 et en 2019 (Source : DIREDD)



La sonnette d'alarme fut alors tirée par le Maire de la Commune de Tsaramandroso, qui a sollicité la collaboration du CFM, face à l'arrivée massive des migrants. Le manque de contrôle de ces migrants est un problème majeur car ils ne sont pas enregistrés auprès du Fokontany et ne font aucune déclaration des naissances.

De plus, le MNP (Madagascar national park) a également évoqué son incapacité à gérer ce phénomène. Des problèmes qui ne sont visiblement pas évidents à résoudre, en soulevant au passage les difficultés rencontrées dans l'expulsion de ces envahisseurs, dont les activités ne sont pas uniquement vivrières, mais liées à un véritable réseau. Le MNP a révélé l'existence d'un véritable business ainsi que de « patrons » qui envoient ces habitants cultiver dans la forêt pour ensuite revendre les récoltes sur le marché.

Bien que les migrations de population du Grand Sud vers l'Ouest de Madagascar aient toujours eu lieu, leur flux a augmenté de manière spectaculaire au cours des dernières années, et a engendré des impacts environnementaux significatifs dans les zones d'arrivée des migrants, principalement du fait de leurs activités économiques, mais également a provoqué des tensions sociales et ethniques entre les nouveaux arrivants et les communautés locales.

Section 5.3- Recommandations

Une gestion effective de la migration passe par la prise en charge de ses causes fondamentales.

Il faut donc renforcer la capacité de l'Etat à gérer la migration, notamment en favorisant le développement d'approches visant l'harmonisation et la stricte application des politiques, lois et stratégies sur la migration.

Pour le CFM, il est important de :

- Sensibiliser toutes les parties concernées sur tous les aspects de la migration interne.
- Recueillir des informations pertinentes sur l'étendue des problèmes de la migration.
- Participer aux efforts destinés à favoriser les conditions propices pour l'amélioration des mécanismes de gestion et de contrôle de la migration, pour juguler les conséquences néfastes et l'ampleur du phénomène, pour la recherche de solutions durables, pour les recherches conjointes portant sur les liens entre la migration et le développement.



- Inviter les migrants à respecter les VALEURS ou SOATOAVINA de leurs lieux de destination.

Il faut mobiliser les acteurs et responsables régionaux autour de l'esprit de civisme. Plus précisément, c'est par l'action citoyenne, la prise de conscience de chacun, que les mentalités et les pratiques évolueront.

Il est donc essentiel de :

- Trouver les voies et moyens pour fixer les populations dans leur zone naturelle et de vocation. Exemple : réinstauration de l'esprit service civique et animation rurale. S'il le faut, réinventer cet outil de sécurité et de développement.
- Protéger le secteur spolié par des actions conjointes : administrations, communautés villageoises concernées, partenaires technique et financier, communautés religieuses, Raiamandreny.
- Redynamiser les structures administratives en charge des secteurs touchés par ce mouvement migratoire interne.



TITRE II. ALTERNANCE DEMOCRATIQUE APAISEE

L'alternance démocratique avait pris tout son sens en 2019 en ce que, ce fut non seulement une année où les citoyens devaient se rendre aux urnes mais surtout ils s'y rendaient pour élire ceux qui seraient leurs élus de proximité, en l'occurrence les Députés, les Maires et leurs Conseillers.

A l'instar de ce qui a été initié lors de l'élection présidentielle de 2018 pour une alternance démocratique apaisée, le Comité Paritaire a de nouveau élaboré deux Chartes : une pour les élections législatives du 27 Mai 2019 et une autre pour les élections municipales et communales du 27 Novembre 2019.

Mais auparavant, dans sa mission de prévention des crises, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » a, en particulier, élaboré un livret intitulé « *Fifidianana ao anaty Fihavanana* » (en traduction libre : Elections dans la concorde et la fraternité, « Le Fihavanana »).



CHAPITRE VI. « Fifidianana ao anaty Fihavanana »

Le livret « *Fifidianana ao anaty Fihavanana* » contient des conseils et recommandations pour que chaque Acteur concerné fasse preuve de dignité et d'honnêteté. Un seul et unique leitmotiv : que ces élections de proximité se déroulent dans le respect de la valeur culturelle Malagasy, le « *Fihavanana* », pour un véritable apaisement, gage de développement.

En effet, ce processus allait toucher chaque Malagasy à la base. Les électeurs sont les habitants d'un même District, d'une même Commune. Ce sont des voisins, des gens de la même famille, d'une même communauté, d'une même Eglise etc.

Les Députés, en Malagasy « *Solombavambahoaka* » (littéralement Porte-parole du peuple), concourent à l'exercice de la souveraineté nationale, votent les lois et participent au contrôle de l'action du Gouvernement, tandis que les Maires et Conseillers gèrent directement la vie des habitants de leur Commune, et par conséquent, sont les plus proches du peuple. Ces deux élections successives auraient ainsi un impact direct et immédiat sur la vie des habitants dans leur vie au quotidien.

Il fallait, dès le début même du processus, établir ce livret pour que chaque acteur sache faire preuve d'un comportement digne et droit.

Ce livret est constitué de 53 points et s'adresse à cinq principaux groupes d'acteurs du processus électoral, à savoir :

- ✓ Les candidats,
- ✓ Le soutien des candidats (partisans, Partis, groupements politiques),
- ✓ Les électeurs,
- ✓ Les autorités : étatiques, religieuses et traditionnelles,
- ✓ Les médias.

A chacun d'eux, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » priait de primer la valeur culturelle Malagasy qu'est le « *Fihavanana* » par leurs actions, langages et comportements, afin que le processus se déroule dans le calme et l'apaisement et que le peuple soit représenté par des élus dignes de ce nom, respectueux des promesses tenues et du principe de redevabilité.



Dans leurs Régions respectives, les Membres du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » entreprirent de sensibiliser tous ces acteurs et leur remirent ces conseils contenus dans le livret. En outre, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » a participé activement aux cadres de concertation organisés par la CENI, Organe en charge de l'organisation des élections.

Ce livret a été par la suite complété par les deux Chartes successives élaborées main dans la main avec les entités constituant le Comité Paritaire, en l'occurrence sept Organes constitutionnels (la CENI, le CFM, le HCDDED, la CNIDH, le CSI, le BIANCO, le SAMIFIN) et cinq Organisations de la Société Civile (le Projet FANDIO, le Mouvement ROHY, Transparency International-Initiative Madagascar, l'ONG Tolotsoa et Justice et Paix). En effet, le Comité Paritaire pour la Charte (CPC) a réitéré l'initiative d'adhésion et de suivi des candidats par l'élaboration d'une Charte dénommée « TOKY NOMENA » pour les législatives et la Charte « TENY IERANA, HANOMPO VAHOAKA » pour les Municipales/Communales.



CHAPITRE VII. Les Chartes de Bonne Conduite

Section 7.1- Concept

En application de la loi n° 2016-037 du 02 février 2017, relative à la Réconciliation Nationale et portant création et organisation du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* », notamment en ses articles 4 et 5 qui fixent les missions et attributions du CFM, le Bureau Permanent a mobilisé ses Membres pour accompagner le pays et contribuer au déroulement d'un processus démocratique libre, crédible et apaisé. L'idée était d'asseoir le pays dans une stabilité politique ancrée dans le *Fihavanana*, afin de mettre fin aux crises politiques récurrentes. En effet, il ne peut y avoir d'apaisement socio-politique à l'issue d'une course au pouvoir que si les gestes et paroles s'articulent effectivement autour du *Fihavanana* afin que soit instauré un climat de confiance entre électeurs et élus, entre gouvernants et gouvernés, gage de Refondation de la Nation et de la République.

Outre la signature, le suivi du respect de la Charte était tout aussi primordial et il allait de soi qu'il fallait porter le tout à la connaissance des concitoyens.

Section 7.2- Démarches

- Sensibilisation

Les Candidats devaient être les premiers à être informés du contenu des Chartes. Le CPC s'y est attelé. Il y eut une franche collaboration au sein du CPC. Dans les Régions, la CENI, les Organisations de la société civile, quand elles y sont représentées, et le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » dont les Membres sont présents dans toutes les Régions de Madagascar, se sont donné la main.

Chaque Charte a été expliquée et remise aux candidats. Les Membres du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » en particulier ont procédé à la sensibilisation à travers les médias nationales et Régionales.

- Adhésion

Les candidats furent invités à une cérémonie organisée au niveau de chaque Région. Afin de leur permettre de prendre une décision éclairée, le contenu de la Charte leur fut de nouveau expliqué. A l'issue des échanges qui s'ensuivirent, chacun d'eux a pu décider librement, en leur âme et conscience, en toute connaissance de cause, de signer ou non la Charte



1. Pour les candidats aux Législatives :

Charte “*Toky Nomena*”: *Mila Solombavambahoaka Vanona, Vonona, Sahy, Mendrika ny Olompirenena*”. En traduction libre : “*Les citoyens veulent des députés corrects, prêts, courageux et dignes*”.

C’est une Charte d’éthique politique, de bonne conduite dans la course à la députation, et de professionnalisme dans l’exercice du mandat de député. Elle engage personnellement les candidates et les candidats aux Législatives, à faire preuve de maturité politique et de civisme. Elle comprend 29 engagements : 08 avant le jour du scrutin, 05 pendant le jour du scrutin, 02 après le jour du scrutin et 14 pour les candidats élus, s’articulant autour de l’attachement profond aux Valeurs culturelles Malagasy, le « *Soatoavina Malagasy* » (Annexe 1).

Conformément aux dispositions règlementaires, le 27 mai 2019, les citoyens malgaches ont voté sur toute l’étendue du territoire pour désigner leurs Représentants qui doivent siéger au sein de l’Assemblée Nationale.

Dans bon nombre de Régions, le pourcentage des Candidats signataires a frolé une moyenne de 80%, ou plus.

2. Pour les candidats aux Municipales et Communales :

Egalement, pour les Municipales et Communales, le Comité Paritaire a élaboré une Charte d’éthique politique, dénommée « *TENY IERANA, HANOMPO VAHOAKA* ».

Il fallait rétablir le respect mutuel entre élus et citoyens, rétablir la confiance des citoyens envers leurs élus. Un changement de comportement devrait s’opérer non seulement de la part des élus mais également de celle des électeurs. Les premiers en sachant écouter et maintenir en permanence la culture de dialogue, dans le respect du principe de redevabilité. Les seconds en exigeant cette redevabilité et en pratiquant une veille citoyenne.

Charte « *Teny Ierana, hanompo vahoaka* »: « *Ho Ben'ny tanàna sy Mpanolotsaina mendrika: miara-miasa, mihaino, mieritreritra ny hetahetan'ny vahoaka ary manatanteraka izany, ho fampandrosoana miainga avy eny ifotony!* ».



En traduction libre: *Etre des Maires et des Conseillers dignes : travailler ensemble, être à l'écoute, penser aux attentes de la population et les réaliser, pour un développement à la base!*

La Charte compte 33 engagements: 09 avant le scrutin, 05 pendant le jour du scrutin, 03 après le scrutin et 16 pour les candidats élus, s'articulant autour du « *Soatoavina Malagasy* » (Annexe 2).

- A l'issue des élections, Le CPC a continué à faire le suivi de l'application des Chartes. L'adoption d'un Code d'éthique, d'ailleurs évoqué par certains candidats, serait la suite logique de cette démarche afin de restaurer la confiance des citoyens envers leurs élus.
- Quant au « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* », toujours à travers ses Membres dans les Régions, continue ses missions, en franche collaboration avec les élus et les responsables locaux.



TITRE III : APPROCHES PARTICIPATIVES

Des Colloques et rencontres ont été organisés au niveau des Chefs-lieux de Région et de District.

D'autres approches ont également été effectuées dans le cadre des missions de prévention et de résolution de conflits assignées au C.F.M.

Au total il y eut 198 descentes sur terrain.

Comme sus dit, il était grand temps de promouvoir le retour aux Valeurs Malagasy qui ont jadis règlementé et organisé la société du temps de la royauté, c'est d'ailleurs une des missions assignées au CFM.

Ce fut à travers les Colloques organisés dans les quatre Régions de la Province d'Antananarivo que les Maires élus à l'issue de l'élection du 27 Novembre 2019 ont été sensibilisés sur ces Valeurs et Principes. Cela, pour le bien de leurs concitoyens avant tout car du respect de ces Valeurs devrait résulter l'apaisement, gage du développement de leur localité.

Les Colloques se sont tenus en fin d'année pour ne se terminer qu'en janvier 2020.

Le déroulement des Colloques étaient similaires :

- Six Valeurs estimées fondamentales et en rapport avec les Valeurs « gouvernantes » étaient sélectionnées :
 - ✓ « *Fanjakana teny ierana, Fanjakana iaraha-mihevitra* » (le dialogue et la concertation).
 - ✓ « *Aleo adaladala andriana toy izay adaladala loholona, ny hery tsy mahaleo ny fanahy* » (la sagesse des Conseillers et la force de l'âme).
 - ✓ « *Ny marina sy ny rariny ary ny hitsiny* » (la justice et l'équité).
 - ✓ L'obligation de recherche permanente de l'intérêt du peuple.
 - ✓ La préservation de la culture et de la sagesse Malagasy;
 - ✓ La responsabilisation de chaque citoyen.
- La mise en exergue de la place de ces Valeurs du temps de la royauté et leur reprise par le Législateur Malagasy, à travers les textes régissant les Collectivité Territoriales Décentralisées.



- A chaque Colloque, des représentants de la Commune d'Andriambilany ont tenu à témoigner et à partager leurs expériences.

A noter que malgré le fait que ces Colloques se soient tenus juste après leur récente passation de service et installation officielle, une grande majorité des Maires a répondu à l'invitation.

Ils ont également vu la participation active des Parlementaires, des Autorités locales, ainsi que de celles traditionnelles et religieuses.

Ces Colloques tournaient autour d'un même thème: « *Fiarahana mametraka ny Soatoavina Malagasy ho fanoitra enti-mitantana amin'ny Fampanandrosoana ifotony* » en traduction libre « *Ensemble revaloriser la Valeur culturelle Malagasy, Instrument pour un Développement à la base* ».

8.2.2 Les plus marquants

Région DIANA

- **13.08.19 Nosy-Be Colloque sur le thème « *Le Soatoavina Malagasy et le développement du tourisme à Nosy-Be* »**

Quel type de tourisme va-t-on adopter pour Nosy-Be ?

- Le développement du tourisme de masse à Nosy-Be est lié à des problèmes de législation, de mœurs, de ressources humaines, de litiges fonciers, de sécurité et de santé. Il impacte aussi sur le train de vie des populations et entraîne l'augmentation du coût de la vie sur l'île.

- Des mesures de prévention ou d'intervention ont été proposées à l'issue de ce Colloque afin de contrôler le secteur du tourisme et trouver l'équilibre entre développement touristique et ordre social.

- Les problèmes de migration interne et dégradation environnementale ont été également évoqués durant l'Atelier.

Résultat: Une structure de concertation sera mise en place. Elle sera chargée de concevoir, de discuter et de décider du sort des Projets de développement de l'île.

Région SAVA

- **15.11.19 District de Sambava Colloque sur le thème « *Le FIHAVANANA Malagasy face à l'exploitation de la vanille dans la Région SAVA* » et le 16.11.19 dans le District d'Andapa**



Le Colloque du 15 novembre 2019 s'est déroulé à l'hôtel Melrose Sambava et a été suivi d'une autre rencontre avec la population et les responsables locaux dans le District d'Andapa le 16 Novembre 2019.

Ce Colloque avait pour objectif l'instauration d'un climat d'apaisement dans la Région avec comme principal sujet de discussion le secteur de la Vanille et ses enjeux dans la société Sambavienne. Des problèmes ont été identifiés tant sur le plan administratif, qu'économique et social ainsi que sur l'ordre et sur la sécurité publique. Ont également été évoqués les troubles et conflits sociaux engendrés par la migration interne. Des solutions et des mesures ont été proposées. Les participants ont souhaité la mise en place d'une structure de concertation préalable, pour éviter les conflits pouvant porter atteinte à la paix sociale dans la Région.

Section 8.3. Province FIANARANTSOA

Section 8.4 PROVINCE MAHAJANGA

Le Président du CFM a ouvert le Colloque. Il a particulièrement félicité la population de Mandritsara de la place qu'elle a toujours accordée aux valeurs culturelles Malagasy dont notamment le « Soatoavina » et le « Fihavanana ». Cela est reflété par l'existence du Musée de l'Androna et par la tenue annuelle de festivités culturelles comme le « Tambirô » et le Lampona ».

Les échanges ont fait ressortir qu'actuellement la dégradation de la culture dans la Région de l'Androna, est plus qu'inquiétante et ce, à plus d'un titre. En effet, certaines religions n'ont aucun respect des sites culturels comme le site Rantanibe de Mangenina à Marotandrano et d'autres endroits sacrés comme Ampomby, Mahalaigny, Marangibato et bien d'autres. De plus, la profanation des tombes et les vols d'ossements humains se sont multipliés.

Les dissensions qui existent au niveau des Sojabe ont également été soulevées. L'intervention du CFM ayant été vivement sollicitée, une concertation sera initiée afin de résoudre ces problèmes par le biais du dialogue.



Grâce aux travaux de groupes sur la question « *Comment expliquer la perte de la culture Tsimihety ainsi que le « Fihavanana » dans la Région SOFIA* », diverses causes ont été relevées et des solutions avancées par les participants.

La perte de la culture Tsimihety est due, entre autres à une imitation sans discernement des cultures extérieures ainsi qu'à l'absence de matières relatives à la culture dans le programme scolaire.

Les participants ont estimé que pour y remédier, il faudrait : revitaliser la culture Régionale, les us et coutumes, inclure dans le programme scolaire les valeurs culturelles par Région, créer un musée ou un Centre Culturel au niveau Régional/Communal, respecter le dialecte Régional. De plus, la prise de conscience sur le changement de comportement à adopter commence par l'individu même, passe par la famille jusqu'à la société toute entière, voire la Nation.

Section 8.5 PROVINCE TOAMASINA

8.5.2 Les plus marquants

- **27 août 2019** Colloque à Moramanga, Région Alaotra Mangoro sur le thème *“Famerenana ny fifampitokisana sy fifampitondrana eo amin’ny Raiamandreny sy ny zanaka, ny vahoaka sy ny Mpitondra Fanjakana”* ou « *Le rétablissement de la confiance au sein de la famille et entre les Responsables étatiques et les citoyens* »
- **16 décembre 2019** Colloque dans le District de Mahanoro sur le thème *“Fombandrazana-Filamigna* »

Sous la direction de M. RASOLONDRABE Jean Jacques Vice-Président CFM issu du Faritany de Toamasina, assisté de tous les Membres CFM de la Région Atsinanana et Alaotra Mangoro, avec la présence de M. RAMAMIMAMPIONONA Gérard Noël Vice-président CFM Antananarivo ainsi que les Membres venant des autres Régions : Région Sofia, Région Vakinankaratra, Région Analamanga, Région Bongolava, Région Matsiatra Ambony, Région Vatovavy Fitovinany, Région Melaky, Région Ihorombe .

Outre la sensibilisation sur le CFM, commune à tous les Colloques, ce fut une occasion de recueillir des idées à la base pour la mise en place du vrai « Fihavanana », loin des conflits ethnique, racial, religieux et politique. Les échanges ont porté sur ce qu'on devrait faire pour le retour du « Fihavanana » et des valeurs culturelles Malagasy en train de se perdre à cause des conflits existant dans le pays, dont particulièrement à Mahanoro avec les problèmes sociaux dus aux vols d'ossements humains et les vindictes populaires.



CHAPITRE IX : MISSIONS POUR LA PREVENTION ET LA RESOLUTION DE CONFLITS

En 2019, mot d'ordre a été donné aux Membres afin qu'ils procèdent à l'identification des foyers de tension potentiels ou ceux déjà latents dans leur localité respective.

Il s'est avéré que bon nombre d'entre eux sont communs à toutes les Régions : l'inégalité d'accès aux ressources, l'insécurité, les vols d'ossements humains, les vols de bovidés, les conflits entre les Chefs traditionnels, à l'instar de ceux existant dans la Région Boeny au Doany d'Andriamisara Efadahy, Miarinarivo- Mahajanga, le plus important pour les Sakalava, qui prend surtout toute son importance lors du « **Fanompoambe** » (bain des Reliques Royales), le refus identitaire, les « Dina » non inclusifs, les conflits liés à l'histoire, les conflits entre ethnies. Méritent d'être signalés ceux générés par la migration interne avec l'immigration massive des gens du Grand Sud dans l'aire protégée d'Ankarafantsika province de Mahajanga.

Le foncier n'est pas en reste et prend souvent une ampleur faisant dire aux Autorités locales, notamment aux Forces de l'ordre et aux Juridictions concernées, que la grande majorité des affaires, civiles ou pénales, dont elles sont saisies trouvent leur origine dans les litiges fonciers. Un exemple parmi tant d'autres : l'espace de 85ha situé à Andranomena dans la Région Sud-ouest dont la Communauté Vezo s'est attribué la propriété, pour le réserver à l'enterrement des leurs. or, des personnes n'appartenant pas à cette Communauté s'y sont installées, disposant de titres fonciers délivrés par le Service des Domaines et provoquant la colère de la population.

Section 9.1 PROVINCE D'ANTANANARIVO

- **Le 23 octobre 2019** s'est tenue une rencontre dirigée par le Vice-président d'Antananarivo accompagné des Membres CFM de la Région pour « l'affaire Ambohitrimanjaka ». Les personnes rencontrées sont des habitants de la Commune Ambohitrimanjaka.
- **Objet de la rencontre** : Ecoute et échanges dans le but de trouver des solutions aux problèmes et aux émeutes relatives à l'opposition des habitants au remblayage de leurs terrains pour le projet de construction de la nouvelle ville « Tanamasoandro ». Après échanges imprégnés de respect du Fihavanana, ceux-ci ont accepté de parler à leurs concitoyens et de les convaincre d'attendre dans le calme, sans pour autant



abandonner leurs revendications. Ils ont conclu par ce proverbe Malagasy bien placé:
« *Mangahazo mangidy malemy ka tsy resaka hery fa raha tsy maintsy hanaiky dia mba amim-pahalemena* ».

Section 9.2 PROVINCE D'ANTSIRANANA

- **Du 14 mai au 25 mai 2019 dans les Districts d'Antsohihy, de Befandriana Avaratra, d'Ambanja, d'Ambilobe et de Nosy-Be**, missions effectuées par le Vice-Président de Toliara M. LATIMER Rangers et le Président de la Commission Refondation, Père ANDRIANJAVA Serge et portant sur le Fihavanana, valeur culturelle Malagasy et le vouloir-vivre ensemble, pour amener la Diaspora de toutes les ethnies du Sud émigrées à Ambanja, Port-Bergé, Ambilobe, Mampikony, Nosy-be, Befandriana-Nord, à accepter le concept du mieux vivre ensemble, en respectant les us et coutumes des communautés locales d'accueil.
- **Le 13 juillet 2019, District d'Antsiranana II dans la Commune Rurale d'Anivorano Nord**, missions sur l'Apaisement et le respect de la valeur culturelle Malagasy. Membres CFM présents : Le Président de Commission Refondation Père ANDRIANJAVA Serge, le Membre CFM M. ANDRIANASOLO Roger.
- **Le 16 août 2019**, le CFM ANDRIANASOLO Roger est intervenu à Ambilobe pour suivre de près les situations conflictuelles qui prévalent :
 - Sur le différend sino-Malagasy concernant l'irrigation des surfaces rizicoles des habitants environnants, à SIRAMA Ambilobe
 - Sur la délimitation territoriale de la nouvelle Commune rurale d'Antsohibondrona, District d'Ambilobe.
 - Sur le transport suburbain d'Ambilobe.Des mesures ont été proposées pour remédier à ces problèmes.
- **Les 11-12 Août 2019 à Nosy Komba Région DIANA** : échanges avec des natifs de l'île et le responsable du Fokontany qui a présenté ses doléances par rapport à l'exploitation illicite de la réserve naturelle de cette île et les problèmes environnementaux, sociaux et économiques qui en découlent.



Section 9.3 PROVINCE DE FIANARANTSOA

Le 04 mai 2019, courant juillet 2019 et du 13 au 19 septembre 2019 Région Haute Matsiatra : District Isandra dans la Commune d'Andoharanomaitso: Missions sur l'insécurité et sur la valeur culturelle Malagasy, notamment Betsileo, et sur le « Fihavanana », des leviers pour la sécurité, effectuées par M. RABE Olivier Landry CFM Amoron'i Mania et M. RAZAKA Oliva CFM Analamanga. Avec les notables locaux il s'agissait de réfléchir sur les causes, les solutions et stratégies à adopter face aux conflits engendrés par la recrudescence des vols de zébus : Réactualiser et réaffirmer l'importance des valeurs culturelles Betsileo ainsi que le « Fihavanana ». Une prise de responsabilités par les autorités locales est primordiale, les « Dina » devraient être réactualisés, l'envoi de forces armées suspendues afin de cesser les hostilités et d'éviter les effusions de sang. Le CFM a été vivement sollicité pour la conduite vers une sécurité durable par la promotion continue du « Fihavanana ».

En effet, dans cette zone, les actes de banditisme s'apparentent à de véritables rébellions. Ce qui a justifié la tenue d'une table ronde le 18 Juin 2019 entre les Autorités de la Haute Matsiatra.

Par la suite une seconde réunion eut lieu le 05 Août 2019. Il s'est avéré qu'une descente massive des Autorités et des Forces de sécurité devrait être effectuée pour regagner la confiance de la population et installer un sentiment de sécurité dont celle-ci a vraiment besoin.

Section 9.4 PROVINCE DE MAHAJANGA

- **Les 16-17-18 août 2019 Région Melaky dans la Commune de Bekodoka.** Rencontre avec la population locale sur l'encadrement du « Dina » par le CFM MOHAMADY Sakra.
- **Août 2019 Commune Mandritsara** rencontres initiées par le CFM ZAFILAZA pour la réconciliation des "Sojabe" (les Chefs traditionnels).
- **Le 1^{er}, les 02 et 03 octobre 2019 Région Betsiboka:** Approche faite par le CFM BOANORO Victor Henri pour une résolution de conflits entre la juridiction locale et les "Tangalamena" (Chefs traditionnels).



Section 9.5 PROVINCE DE TOAMASINA

- **Courant second trimestre et courant juillet 2019 Région Atsinanana:** Rencontres effectuées aux fins de résolution des conflits entre les associations des natifs de la Province. Il en était ainsi de l'Association ADOPT ou Association des Originaires de la Province de Toamasina, de l'Association SAKATOVO de la Région Atsinanana, Anosibeana'Ala, Beforona et Lakato, et l'association FIZATO ou Fikambanan'ny Zanaka Toamasina, par le Vice-président RASOLONDRAIBE Jean Jacques.
- **Participation de M. MANGALAZA Eugène Régis CFM Analanjirofo,** sollicité par le Ministre de la Police nationale, pour la résolution de conflits à Maroantsetra, dus à une affaire d'un policier, ayant provoqué la mort d'un jeune homme et entraîné un soulèvement de la population qui a incendié le bureau et les habitations des policiers; par la suite, mise en place d'un « Comité des sages » par les RAIAMANDRENY afin de préserver la paix et la sécurité à Maroantsetra.

Section 9.6 PROVINCE DE TOLIARA

Missions effectuées par le CFM FARATINA Honoré de la Région Sud-Ouest :

- Pour la résolution de conflits entre Antandroy et Tanalagna.
- Pour la réconciliation des communautés Tanalagna et Antandroy, en conflits provoqués par l'assassinat présumé d'une personne du clan Tanalagna par un natif de l'Androy. La Médiation entreprise par une Délégation composée des représentants des Autorités publiques de Toliara, du Membre CFM de la Région, M. FARATINA Honoré et des chefs coutumiers a abouti à une réconciliation scellée par l'offre de cinq bovidés pour les funérailles de la victime, et de six, par l'Administration. Il est également intervenu pour la résolution de conflits durant la période électorale où le délégué d'un candidat trouva la mort.
- Pour la prévention de tout débordement populaire, suite à l'arrestation de notables du Fokontany d'Antsakoamanoro, Commune rurale de Jafaro Région Androy.

Missions entreprises par les CFM MIANDRISOA Jean Marcel et FARATIANA Honoré pour la recherche de solutions aux conflits entre la population VEZO représentée par l'association ZANADRIAKE, les pêcheurs de la Région, et la société "Base Toliara", conflits portant sur l'exploitation de sables minéralisés en vue de la production d'ilménite, de zircon et



de rituel. Les interventions faites dans le cadre du rétablissement d'un climat de compréhension mutuelle seront recentrées et coordonnées au niveau du Bureau Permanent. Des approches ont été également effectuées en vue de trouver des solutions aux problèmes posés par la squattérisation de terrains de l'Université de Maninday. En effet, la situation est préoccupante du fait que des bars y ont été créés, des maisons d'habitation construites indûment dans l'enceinte de l'Université sur des terrains titrés et bornés à leurs noms. D'une part, ils annihilent la franchise universitaire et d'autre part, empêchent le bon déroulement des cours par le volume exagéré de leurs postes de radio ou de sonorisation. Les Conseillers du CFM de la Région proposent l'adoption d'une solution de compromis tendant à la démolition de ces constructions en contrepartie de leur dédommagement à conclure de commun accord.

CHAPITRE X : ATELIERS ET CONFERENCES



Section 10.1-Conférence-débat organisée par la Commission Refondation de la Nation et de la République le 27 Février 2019 au Centre social ARRUPE, EKAR Faravohitra Antananarivo sur le Thème: “Ny Soatoavina Malagasy sy ny Fanorenana ary ny Fananganana indray ny Firenena sy ny Repoblika » ou « La Valeur culturelle Malagasy et la Refondation de la Nation et de la République”

Elle a vu l'intervention du Professeur RAFOLO Andrianaivoarivony Enseignant-chercheur et Membre de l'Académie Malagasy, celle de Madame RAZANABAHINY Victorine également Enseignant-chercheur, et la participation de plusieurs entités de la Nation : ministères, monde universitaire, Académie Malagasy, confessions religieuses, chefs traditionnels, associations régionales, étudiants... Elle a été aussi marquée par la présence et l'intervention de Monsieur Omer KALAMEU, du Haut Conseil des Nations Unies sur les Droits de l'Homme.

Malgré le constat, souvent amer, des réalités auxquelles les Malagasy sont confrontées, les participants se sont rejoints sur certains points :

- Malgré le progrès et la mondialisation, les Malagasy n'ont pas rejeté leur « *Soatoavina* » basé sur le « *Fihavanana* ».
- L'espoir est permis notamment du fait que contrairement à d'autres pays d'Afrique tels que le Rwanda ou l'Afrique du sud, Madagascar n'a pas connu de guerre civile.
- Une structure dynamique et une réelle volonté politique des dirigeants mèneraient assurément vers la réconciliation nationale.
- Aucun développement n'est possible sans l'apaisement.

Il est ainsi indispensable que :

- Le CFM soit soutenu dans ses actions.
- La sensibilisation soit renforcée afin que le peuple Malagasy respecte le “*Fihavanana*” et fasse un retour aux sources.
- Les dirigeants et les Acteurs politiques soient des modèles de “*Fihavanana*” dans leurs paroles et actes.
- Ceux qui divisent et incitent à la guerre tribale soient sévèrement punis.
- Les Autorités religieuses et traditionnelles participent activement à la réconciliation.
- Le véritable “*Fihavanana*” soit vécu au quotidien à commencer par la famille, le Fokontany et dans la vie nationale.



A l'issue de cette Conférence-débat, deux grandes décisions ont été prises : faire connaître davantage l'importance du « *Soatoavina Malagasy* » et faire du « *Fihavanana* » un Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Section 10.2 Atelier d'informations et d'échanges sur le processus de Recommandations des Commissions le 26 mars 2019.

Invité par le CFM : **M. Anaclet IMBIKI**, Ancien Ministre de la Justice, Premier Président Honoraire de la Cour Suprême, Haut Conseiller du Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'État de Droit (HCDDDED).

Ont été traités :

- Le Processus global de prise de décision du CFM et de ses Commissions.
- Les attributions du CFM, entre autres :
 - L'établissement de la vérité sur les violences et les allégations de violation des Droits de l'homme en relation avec des faits liés aux événements politiques de 2002 jusqu'à la fin de la Transition.
 - L'investigation et l'établissement de la réalité des faits liés aux événements politiques de 2002 jusqu'à la fin de la Transition et aux séquelles des situations tragiques, historiques ou sociales.
 - La lutte contre la culture de l'impunité et des pratiques de la Justice des vainqueurs, dans le respect de la légalité.
 - La réconciliation des grandes composantes de la Nation.
 - Proposition de mise en cause des responsables des violations de droits de l'Homme.
- La Réparation
 - Individuelle ou collective.
 - Intégrale ou symbolique.
 - Sous plusieurs formes :
 - ✓ Une restitution (ex: Restauration de la liberté et des droits juridiques, restitution de l'emploi et des biens, réparation de tout préjudice de carrière et/ou de classement sous réserve des conditions prévues par la loi).
 - ✓ Une indemnisation des dommages se prêtant à une estimation financière, le quantum de l'indemnisation ne pouvant excéder le prorata des capacités de solvabilité du « Fonds National de Solidarité ».



- ✓ Une réhabilitation.
- La Commission Vérité et pardon
 - A la suite des investigations consécutives à des plaintes, dénonciation, requête ou doléances, elle détermine les faits et les responsables des violations graves des droits de l'Homme ou ayant laissé des séquelles sur la cohésion nationale.
 - Elle procède à l'audition contradictoire des auteurs.
 - Elle saisit le CFM, par des recommandations :
 - ✓ Soit de poursuite devant la juridiction compétente si les infractions ne sont ni prescrites ni amnistiées (art. 57, 3-g),
 - ✓ Soit des demandes de pardon public,
 - ✓ Soit des mesures et des garanties de non renouvellement de violations de Droits de l'Homme, la réconciliation des grandes composantes de la Nation ou la prévention et la résolution des conflits pouvant porter atteinte à l'unité nationale et à la paix sociale,
 - ✓ Soit des réparations (restitution, indemnisation ou réhabilitation (art.58 de la loi 2016-037))
- La Commission Réparation/Indemnisation si des préjudices individuels ou collectifs sont déterminés et leurs auteurs identifiés, le CFM saisi par la Commission statue sur les réparations et leurs modalités.

Section 10.3 Atelier de sensibilisation et de formation sur le Foncier le 26 mars 2019.

Intervenants : Madame Léa RAVOAVINOROSOA et Monsieur Vonjy RAZAFINDRATSIMBA, Inspecteurs des Domaines et de la Propriété Foncière.

Cet Atelier a été organisé pour le renforcement de capacité des Membres en matière foncière, les litiges fonciers prenant de plus en plus d'ampleur et menaçant dangereusement la paix sociale. Comment réconcilier les Malagasy avec et autour de leur terre ? Il fallait avant tout connaître certaines notions et principes de base: les Statuts des terres, les notions de mise en valeur, la nature et la vocation d'un terrain, la notion de Propriété Privée Titree et Non Titree, le Domaine Public, le Domaine Privé de l'Etat, les procédures requises en la matière, la prescription et les abus de propriété, le Certificat Foncier, l'Immatriculation.

Les notions acquises au cours de cet Atelier aideront les Membres dans leur approche pour la mise en place d'un Espace de dialogue au niveau des Collectivités de base.



Section 10.4 Ateliers de préparation des Législatives : Mars-Avril 2019

La CENI, Organe responsable de l'organisation de l'élection et le CFM Organe constitutionnel chargé de la réconciliation nationale ont œuvré pour que les Législatives se déroulent d'une manière paisible et transparente, qu'elles soient libres et crédibles.

Des Ateliers se sont tenus dans les Régions pour :

- Informer les acteurs sur la bonne conduite à tenir durant le processus électoral.
- Passer en revue les dispositions essentielles des textes sur l'élection législative.
- Faire connaître au public cible, les règles et les différents Organes chargés de gérer les élections et le contentieux électoral.
- Accorder les parties prenantes sur une compréhension commune du cadre légal en vue d'un scrutin apaisé.



Section 10.5 Atelier organisé par le HCDH sur les mandats des Institutions de promotion et de protection des Droits de l'Homme à Madagascar.

Tenu le 20 novembre 2019 à l'Hôtel Colbert Antananarivo, cet Atelier a vu la participation de quatre Organes constitutionnels dont les missions qui sont confiées à chacun d'eux vont dans le sens de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme:

- Le « Conseil du Fampihavanana Malagasy » : Le Président MAKALON Alphonse, ses Membres Mesdames RAZAFIMAHATRATRA Valisoa, et RAZAFINDRAVOLA Jeanne Virginie, Monsieur RABEMANANJARA Charles et le Secrétaire Exécutif du CFM Monsieur RAJAONARIVELO Théogène.



- Le Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDDED).
- La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH).
- La Médiature de la République.

Ont également été présents Mme Le Directeur des Droits Humains et des Relations Internationales du Ministère de la Justice et M. le Premier Président de la Cour Suprême. Les missions confiées à chacun de ces Organes vont dans le sens de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme.

Comme l'a précisé Monsieur Omer KALAMEU, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme à Madagascar, l'Atelier avait pour but de: « *Bâtir une synergie de complémentarité. Mutualiser les efforts et les ressources. En tant qu'institutions, être une force d'interpellation pour un système national de renforcement des Droits de l'Homme. Mettre en place une coalition forte. Le mot d'ordre c'est : l'union sacrée. Renforcer la complémentarité, au-delà du mandat de chacun, travailler ensemble* ».

Il a pris l'exemple de la mise en place du Comité Paritaire lors des élections et qu'il a qualifié d'« *œuvre historique pour l'Apaisement* ».

Chacun de ces Organes institutionnels doit cependant rester indépendant, l'indépendance étant : « *Le pouvoir de décider librement sans la pression de qui que ce soit, de quoi que ce soit. L'Indépendance **ne se quémande pas**, elle se conquiert ou s'arrache et se **mérite**. N'est indépendant, lorsque les conditions légales le permettent, qu'une personne, un Organe ou une Institution **qui le veut*** ». « *Une bonne loi ne vaut que ce que valent les hommes et les femmes qui l'appliquent* » (M. IMBIKI Anaclet du HCDDDED).

Ce furent des échanges édifiants et fructueux. Pour la suite à donner, chaque Organe a désigné un de ses membres pour le représenter dans les échanges et actions à venir.

Section 10.6 Conférence sur la “Joroterapia” par le Docteur RANOROJAONA Pélerin Alice le 06 décembre 2019 au Siège du CFM à Ampefiloha.

Docteur en médecine exerçant à La Réunion, elle est titulaire de DU de Victimologie de l'Université de Montpellier 1, de DU d'Ethnomédecine UFR Santé La Réunion, de Doctorat en anthropologie. Elle a tenu à présenter aux Membres du CFM la « Joroterapia »,



une notion, une pratique et démarche nouvelles pouvant servir de moyen d'apaisement pour les compatriotes, la génération future et la Nation.

En résumé :

La « Joroterapia » est un néologisme à partir de trois mots malagasy : **joro**, invocation sacrée, rite de passage, vecteur d'ordre, mais aussi, racine du verbe « *mijoro* » se relever ; **tera** signifie « né de », **pia** désigne les douleurs après l'accouchement, lorsque l'utérus se contracte pour arrêter l'hémorragie et retrouver son état antérieur. Le tout véhicule l'idée de se relever et de renaître après une souffrance.

C'est une démarche thérapeutique ancrée dans l'anthropologie généralisée pour accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans l'attribution de sens devant un ou des événements qui le fragilisent. Elle peut compléter la pratique biomédicale dans les pathologies pour lesquelles cette dernière ne trouve pas de réponse, ou être sollicitée à part entière pour apaiser des turbulences lors d'un parcours de vie. Elle s'attache à apaiser des émotions, réparer des liens et utilise un langage symbolique. Elle cherche particulièrement à harmoniser le lien entre l'individu et le collectif, entre le monde des vivants et le monde des morts. Elle est multidisciplinaire, inter et transdisciplinaire.

La pratique de la « Joroterapia » nécessite un changement de paradigmes : elle se pratique dans un contexte sans jugement, dans la préservation de la différence, l'instauration d'une relation d'équivalence, de respect mutuel et de complémentarité avec une mise en commun des compétences sans rivalité ni hiérarchie.

La démarche permet de dégager de nombreuses thématiques, souvent intriquées : violence, suicide, abus sexuel, secrets de famille et non-dits, aliénation parentale, dates anniversaires, statut d'enfant de remplacement, d'enfant à fonction, conflits de loyauté, phénomènes de répétition, les mal morts, psychotraumatismes, addictions, accidents, mythes familiaux...

Le message est que les malheurs sont pourvoyeurs de leçons de vie, et que quand nous avons reçu les leçons, nous pouvons lâcher la souffrance. De même, il est possible de finir les deuils que nos prédécesseurs n'ont pas réussi à finaliser, et qui nous ont apporté de la souffrance. Ceci nous permet de prendre notre place au sein des lignées familiales, de la société, de l'humanité, et de nous reconnecter au devoir de mémoire sans en souffrir.



La « Joroterapia » est un soin préventif et curatif, centré sur l'histoire à différentes échelles. Elle participe au développement personnel de l'individu et du collectif, et complète efficacement la biomédecine et la psychiatrie sans s'y opposer. Le langage symbolique est à la portée de tous les êtres humains et transcende la diversité culturelle. La souffrance étant déshumanisante, on peut dire qu'elle participe à la ré-humanisation de notre monde.



CONCLUSION LES RECOMMANDATIONS

Sous la houlette de l'une de ses Commissions, en application de l'article 43 al. 5 de la loi qui stipule que la Commission de la Refondation de la Nation et de la République « *proposera...des recommandations en vue de la Refondation de la Nation et de la République* »,

A titre de rappel, des Recommandations issues du Rapport d'activités annuel que la loi impose au « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » à chaque fin d'exercice, et objet des Recommandations de l'année 2018, portant le n°1, ont déjà été remises aux Institutions de la République.

En 2019, le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » a soumis des Recommandations portant **le numéro 2**, aux Institutions de l'Etat, tout en sollicitant également le soutien des Pouvoirs publics dans l'accomplissement de sa mission, et ce, eu égard aux dispositions de l'article 6 de la loi. Recommandations retransmises ici et qui touchent notamment :

- L'aspect social, économique, environnemental et culturel
- L'Administration et les rôles régaliens de l'Etat
- La pratique politique.

LES AXES DE RECOMMANDATIONS

Les solutions ou Recommandations proposées sont les réponses aux problèmes susceptibles d'entraîner des conflits ou crises.

I. Aspect social et économique

Principes :

- Privilégier l'éducation citoyenne et le civisme
- Responsabiliser et valoriser le citoyen

Objectifs :

- Revaloriser les valeurs ancestrales pour mettre en place une paix durable
- Favoriser la culture de tolérance et de dialogue
- Comprendre la notion de citoyenneté et promouvoir la notion de « FIHAVANANA » et du « DINA »



- Considérer l'individu comme agent économique de base (non à l'Etat Providence)
- Eviter et prévenir tout foyer de tension sous toutes ses formes

Recommandations :

1. Renforcer l'éducation citoyenne et civique:

- a. Au sein des écoles
- b. Au sein des communautés de base
- c. Dans les sphères de la vie publique et privée

2. Uniformiser la qualité de l'Education et de l'enseignement (villes et campagnes) :

- a. Infrastructures de base similaires
- b. Enseignants bien formés et compétents
 - Formation pédagogique obligatoire
 - Education civique obligatoire
 - Motivation des enseignants en vue de leur revalorisation
 - Révision des curricula (adéquation formation/ besoins du pays / localités/ emploi (APC ou Approche Par les Compétences))

3. Promouvoir l'approche genre

4. Universaliser les soins de santé (traitement égalitaire)

- a. Infrastructures et proximité
- b. Qualité des soins
- c. Personnel qualifié (ville/campagne)

5. Renforcer la sécurité et le système de migration

- a. Recensement dans les normes, en utilisant le Fokontany
- b. Etat civil obligatoire (déclaration de naissance et de décès): mesures de facilitation à mettre en place et à intégrer dans le « DINA »
- c. Modèle de sanctions communautaires exemplaires (Ex : « DINA » dans sa vraie conception par le biais du « SOATOAVINA MALAGASY » = « Fampihavana » par opposition à la vindicte populaire)
- d. Service civique comme relais entre Etat et population : remise en confiance de proximité : remise en confiance entre Etat et Population
- e. Mise en orbite des Fokontany
- f. Code du travail et zones franches : inspection et sanctions sévères en cas d'infractions répétées



- g. Alphabétisation à promouvoir : savoir lire et écrire (service national hors forces armées).

II. Aspect Gouvernance et Administration

Principe:

- Remise en confiance Population et Etat : Etat pour TOUS et Protecteur
(Raiamandrenin'ny Olon-drehetra)

Objectifs :

- Restaurer la Crédibilité de l'Administration
- Renforcer la Lutte contre la CORRUPTION
- Promouvoir l'Humanisation de l'Administration

Recommandations :

- 1- Redorer l'image de l'Administration : compétences, efficacité, discipline, proximité; respect**
- 2- Dépolitiser l'Administration et l'Armée : Charte de l'Administration**
- 3- Renforcer l'autorité de l'Etat : campagne de sensibilisation**
- 4- Eduquer les fonctionnaires pour être au service des administrés**
- 5- Promouvoir l'adéquation postes et formation**
- 6- Adopter la bonne gouvernance sectorielle : rapport systématique par secteur :
Audit et évaluation systématique**
- 7- Eduquer le fonctionnaire pour être le modèle de citoyenneté**
- 8- Lutter contre toute forme de NEPOTISME**
- 9- Gérer équitablement les carrières et les affectations des fonctionnaires : plan de
carrière et gestion prévisionnelle**
- 10- Respecter les principes organisationnels de base**
- 11- Mettre en place une Direction Générale chargée de veiller à la cohérence, au
suivi et à l'évaluation des organigrammes des Institutions de la République et du
Gouvernement.**

Remarque :

Il est aussi souhaitable de réfléchir sur la **répartition équitable des ressources nationales**, par :

- L'application effective des dispositions constitutionnelles relatives à l'autonomie financière des Collectivités Territoriales Décentralisées (articles 139 et suivants de la



Constitution), par la **réinstauration des budgets provinciaux** tels qu'organisés par l'Ordonnance n° 62-076 du 29 septembre 1962 modifiés par l'Ordonnance n°73-003 du 18 janvier 1973, budgets provinciaux supprimés par les Ordonnances n° 73-014 et 73-015 du 30 mars 1973, ce qui a créé un climat d'attentisme et freiné l'initiative locale en matière de développement, expliquant ainsi en partie, un climat de morosité.

- La conception de mesures d'accompagnement appropriées pour rendre opératoire et crédible cette décentralisation, par un travail de sensibilisation et de formation des Agents de l'Administration en charge de sa mise en œuvre.
- La conception également et la mise en place rapide de mesures d'accompagnement appropriées pour une gestion saine et rigoureuse des ressources des collectivités, d'un système de suivi à la fois fiable et simplifié au niveau des Services financiers et tribunaux implantés au niveau des Provinces et Régions.

III. Aspect Pratique politique

Principes :

- Parti avec un projet de société bien défini (Lignes politiques et éthique).
- Critères d'éligibilité des Partis et Cahier des charges pour les Partis politiques
- Contrôle effectif du respect des dispositions légales

Objectif :

- Professionnaliser la Pratique politique (pléthore de Partis à voir)

Recommandations

- 1- Ecole en Sciences politiques** souhaitée (accessible), traitant entres autres :
 - a. Les missions et attentes par rapport aux Partis
 - b. Un minimum de connaissances : immersion en démocratie et en décentralisation
 - c. Les régimes et les Institutions
 - d. Les tendances politiques
 - e. Le Droit constitutionnel et la Loi sur les Partis
- 2- Dissolution systématique et immédiate des Partis défaillants**
- 3- Tenue d'un Colloque national sur la pratique politique** (introspection et adoption d'une nouvelle posture) :
 - a. Revoir le Financement des partis politiques



- b. Dynamiser et promouvoir la Crédibilité des Partis comme outils de développement et non comme outils de déstabilisation et/ou d'enrichissement illicite

A l'issue des Recommandations émises par le CFM, une Grille servira à la mise en relief des tâches et rôles à accomplir par l'Autorité compétente (Exécutif), le CFM et éventuellement d'autres acteurs potentiels (PTF)

GRILLE DE PARTAGE DE RESPONSABILITES OU ACTIONS/ : ETAT, CFM, PARTENARIAT ETAT/CFM

I. Partenariat entre EXECUTIF ET CFM

Domaine social et économique

- Appui à la promotion du « Fokontany » (FKT) et du Fokonolona : Etudes, projet de textes de loi, appui technico-financier, formation /renforcement de capacités.
Il s'agit entre autres de :
 - Promouvoir le FKT comme base de développement
 - Intégrer le FKT comme structure de base des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)
 - Procéder à l'élection directe des Chefs FKT et des Membres de bureau
 - Motiver de manière juste les Chefs FKt et les Membres de bureau
 - Promotion du « Dina » comme support de « Fihavanana » et de sécurité villageoise : Validation et encadrement, « Dina » partant des communautés de base.
- Campagne sur l'Etat civil et le recensement gage d'une réelle maîtrise des migrations face à la sécurité publique :
 - Faire travailler à la base le FKT
 - « Dina » comme lien entre population et l'Administration
 - Etat civil comme obligation civique (passible de sanctions en cas d'inobservation)
- Approche genre à valoriser (tenir compte des spécificités Régionales) :
 - Le rôle de la femme comme agent économique
 - Femme comme support de l'éducation civique et citoyenne
- Elaboration d'une brochure sur le CIVISME et le « FIHAVANANA MALAGASY » :
 - Rééditer et mettre à jour l'ancienne version



- Intégrer « civisme et éducation citoyenne » dans le programme scolaire
- Ré habiliter le Service national OBLIGATOIRE (Hors forces armées) :
 - Imprégnation dans la vie active en tant que citoyen
 - Echanges culturels entre les jeunes
- Service civique à promouvoir et à vulgariser (réhabilitation confiance entre militaires et population rurale): document en appui.
- Animation rurale à réhabiliter (centre de formation agricole) l'Alphabétisation (FFE, Coopération allemande)
 - Ré Négocier le financement ayant déjà existé (Ex: FFE)
 - Trouver d'autres sources de financement

Domaine de l'Administration et de la Gouvernance

- Préparation et mise en œuvre « Audience citoyenne et civique » sur :
 - La nécessité et le rôle de notre « FANJAKANA »
 - Les Institutions de la République
 - Les Relations entre « FANJAKANA » ET LE « VAHOAKA »
 - Remise en CONFIANCE entre « Vahoaka » et « Fanjakana »
- Humanisation de la Gestion de carrière et des affectations :
 - Fidéliser et professionnaliser les **Fonctions à caractère technique** : Ex : Poste de Direction
 - Faire prévaloir l'Adéquation Poste/Profil
- Les mesures d'accompagnement
 - Continuer, voire intensifier la lutte contre le népotisme politique et la corruption)
 - Ré instaurer l'équivalent **d'une Direction Générale chargée de la législation et de la cohérence des Institutions**
 - Réfléchir sur la remise sur rail de l'équivalent « **du Commissariat à l'animation rurale et service civique** »

Domaine de la Gouvernance Politique et de la pratique politique

- Préparation d'un Colloque sur la pratique politique:
 - Objectif : Réfléchir sur la pléthore du nombre de Partis politiques Ou/et la révision, l'application stricte et effective des lois et règles sur les Partis politiques (déontologie, éthique)
 - Points saillants à voir



- ✓ Financement des Partis
- ✓ Analyse des ratios de performance : (élections, couverture territoriale, Membres, logistiques, actions citoyennes et autres)
- ✓ Réflexion sur la dissolution d'un /ou des Parti(s) défaillant(s) (critères et modalités pratiques : loi)

II. Programme indicatif du CFM

Domaine social et économique

- Le CFM entend entamer les projets suivants :
 - Mise en place d'un *espace de dialogue et de concertation communautaire* travaillant entre autres sur le plan: sécurité, social, travaux d'intérêt général, « DINA ».
 - Mise en valeur du « SOATOAVINA » pour la Refondation du « Fihavanana Malagasy » ;
 - Campagne sur la « FAMILLE : cellule de base ;
 - Sensibilisation sur le paiement de l'impôt et le civisme;
 - Audience citoyenne : échanges et recueils des doléances (écoute), relais entre « Fanjakana » et « Vahoaka ».

Domaine de l'Administration et de la Gouvernance

- Proposition d'un Manuel sur : l'Administration, le « Fokonolona », le « Dina », la Décentralisation, la Démocratie Responsable;
- Elaboration d'un Guide pratique sur la « JUSTICE SOCIALE »

Domaine de la Gouvernance Politique et de la pratique politique

En partenariat avec les autorités compétentes :

- Préparer et organiser un Colloque National sur la pratique politique (mode opératoire et thématiques)
- Elaborer un Guide pratique sur la pratique politique.



-